

tend aux affaires de ménage autant et mieux que la femme du vicario de Wakefield.

L'éducation des canards, des pintades et des poulets n'a point de secrets pour elle, tout le lingo de la maison lui a passé par les mains, et elle est pour ma cuisinière ce que l'empereur est pour ses maréchaux. Elle lui apprend à gagner des batailles. Mais en fait de littérature, elle ne connaît guère que la « Journée du Chrétien, » et les « Essais de Nicolle » qu'elle me lit le dimanche soir et qui nous endorment un peu tous les deux, elle ne saurait pas dessiner une oreille, et toute sa science musicale consiste à jouer « Malborough » sur l'épinette de ma grand'mère, qui n'a pas été accordée depuis Rameaux.

« De tout cela, mon cher monsieur Ermel, il vous sera facile de conclure que ma fille serait très malheureuse avec un élégant, un rêveur qui, accoutumé aux plaisirs et aux séductions du monde, demanderait à Delphine autre chose que les qualités d'une bonne femme et d'une bonne mère de famille.

« Il lui faut un jeune homme simple et bon comme elle, doué d'assez de sens commun pour ne pas chercher le bonheur dans les chimères du roman, et dépourvu de ce « superflu » d'imagination et d'esprit qui n'est trop souvent en ménage qu'un embarras et un danger.

« Vous voyez d'ici, n'est-ce pas ? le gendre que je désire... Un propriétaire bien rond, bien franc (franc d'hypothèques sur-tout), qui connaisse à fond le jour et l'heure où il doit semer son blé ou couper son foin, et qui, le soir, en revenant d'inspecter ses ouvriers ou de présider à ses récoltes, soit heureux de retrouver chez lui un frais visage, un bon souper, et quelques gros marmots se roulant et se barbouillant à qui mieux mieux.

« C'est là le gendre que je vous prie de me désigner, et que je voudrais tenir de votre main.

« Je sais que vous avez à Avignon plusieurs jeunes gens à marier, dont la fortune pourrait me convenir. Choisissez-moi celui qui ressemblera le plus au portrait que je viens d'esquisser, mettez moi en communication avec lui, et si nous avons la main heureuse, je mourrai tranquille sur l'avenir de ma chère Delphine.

« Je suis, mon chère monsieur Ermel, votre bien affectionné,

Le comte DE MALAUCÈNE.

Après m'avoir fait lire ces deux lettres, mon grand-père resta un moment silencieux ; puis, comme s'il surmontait une émotion douloureuse, il me dit doucement :

— Calixte, mettez vous là, et répondez au comte de Verdeilles et au comte de Malaucène ce que je vais vous dicter.

Voici la première réponse :

« Monsieur le comte,

« J'ai lu avec attention la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 4 novembre courant. D'après ce que vous voulez bien me dire du caractère, de l'éducation et des goûts de mademoiselle votre fille, je crois que parmi les jeunes gens de notre ville, aucun ne lui convient mieux que M. le vicomte Raymon de Varni.

« Sa fortune et sa naissance en font un des meilleurs partis de ce pays-ci, et il réunit, ce me semble, toutes les qualités qui peuvent assurer le bonheur de votre aimable fille.

« Agréez, monsieur le comte, etc., etc. »

Je me disposais à plier cette lettre, et à écrire sur l'enveloppe le nom de M. le comte de Verdeilles ; car je ne doutais pas

que cette réponse ne fût pour lui, et qu'aux yeux de mon grand-père Raymon de Varni ne fût le mari qui convenait à la brillante Valentine, mais maître Dominique m'arrêta d'un geste, et me dit avec une émotion croissante :

— Non, Calixte, avant de mettre l'adresse et de former l'enveloppe, écrivez la seconde réponse ; la voici :

« Monsieur le comte,

« Vous ne pouvez douter du prix que j'attache à justifier votre honorable confiance, et à secourir vos vœux, dans l'important affaire qui vous occupe.

« Je me suis guidé d'après les renseignements que vous voulez bien me donner, dans votre lettre en date du 4 novembre courant, et après avoir mûrement pesé ce que vous me faites l'honneur de me dire du caractère, de l'éducation et des goûts de mademoiselle votre fille, j'ai pensé que, de tous nos jeunes gens, celui qui lui convient le mieux est M. Joseph de Bermancy. Aux avantages de la fortune et de la naissance, il réunit les qualités et les habitudes que vous désirez chez votre gendre, et j'espère que ce choix sera de nature à calmer vos préoccupations paternelles.

« Agréez, monsieur le comte, etc., etc. »

Je connaissais M. Joseph de Bermancy. C'était un bon jeune homme, plein de loyauté et de droiture, vivant habituellement à la campagne, aimant peu le monde, et pratiquant, avec une simplicité paisible, le positif de la vie.

Il me semblait évident que c'était là le mari choisi par mon grand-père pour mademoiselle Delphine de Malaucène ; et, encore une fois, j'allais prendre une enveloppe et écrire l'adresse, lorsque Dominique Ermel m'arrêta de nouveau, et me regarda d'un air sombre, comme tourmenté d'une idée fatale qu'il hésitait à me communiquer.

— Vous pouvez toujours, me dit-il d'une voix étouffée, écrire les deux adresses sur les deux enveloppes.

J'écrivis : « A M. le comte de Verdeilles, à Alais. — A M. le comte de Malaucène, à Malaucène. »

— Bien, reprit mon grand-père ; maintenant, avant de plier les réponses dans les enveloppes et de cacheter, roliez-les.

Je les relus ; et, guidé par une sorte de pressentiment sinistre que m'inspiraient le regard et l'agitation de maître Dominique, je remarquai alors que les deux lettres, ne renfermant aucun nom propre, aucune qualification particulière, pouvaient également servir de réponse à M. de Verdeilles ou à M. de Malaucène ; il ne s'agissait que de se tromper d'enveloppe.

Mon grand-père me laissa un moment réfléchir ; puis s'inclinant vers mon oreille, il me dit rapidement et à voix basse :

— Calixte, m'avez-vous compris ?

(A CONTINUER.)

INFORMATIONS

A partir d'aujourd'hui (12 octobre 1882) — les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance ou dans le cours du premier mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Aux agents 10 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, payable à la fin du mois.

Nos abonnés actuels endettés voudront bien régler l'arrérage immédiatement, par là nous éviter la pénible nécessité de les retrancher de nos livres à l'expiration du terme de leur abonnement, et de remettre le compte à notre procureur pour collection.

Nous sommes en mesure de fournir tous les numéros par depuis le 1er Janvier dernier, et même la file complète (brochée) de l'année 1881, aux conditions ci-dessus.

Boîte 1983, Bureau de Poste.

MORNEAU & CIE., Editeurs,
Ste-Thérèse, Montréal